

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 22 mars 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 109 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - Claude DAUMERGUE - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Magali GARDE - Jean-Claude GAUDIN - Patrick GHIGONETTO - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Vincent GOMEZ - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - Yves MORAINÉ - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ - Frédéric OUNANIAN - Gerard PEPE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER - PERREAUT - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Pierre SEMERIVA - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAIZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY représenté par Vincent GOMEZ - Jean-Pierre BERTRAND représenté par René CAMPIONI - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Patrick BORE représenté par Henri MATTEI - Pascal CHAIX représenté par Danielle MILON - Gérard CHENOZ représenté par Laure-Agnès CARADEC - Alain CROCE représenté par Joël DUTTO - Eric DI MECO représenté par Paul HUBAC - Samia GHALI représentée par Alexandre BIZAILLON - Roland GIBERTI représenté par Jean-Paul ULIVIERI - Gérard GRAUGNARD représenté par Antoine LORENZI - Michel ILLAC représenté par Frédéric OUNANIAN - Catherine JALINOT représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Mourad KAHOUL représenté par Claude DAUMERGUE - Abdelwaab LAKHDAR représenté par Patrick MAGRO - Alain LAURENS représenté par René MALLEVILLE - Laurent LAVIE représenté par Guy PONTOUS - Eric LE DISSES représenté par Patricia COLIN - Corinne LEGAL représentée par Jean-François DENIS - Michel LO IACONO représenté par Jean BRUNEL - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Martine MATTEI représentée par Marc POGGIALE - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Jean MONTAGNAC représenté par René TAVERA - Renaud MUSELIER représenté par Xavier CACHARD - Sylvie NESPOULOUS représentée par Pierre SEMERIVA - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc BENZI - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Marie-Thérèse MINASSIAN - Benoît PAYAN représenté par Clément YANA - Claude PICCIRILLO représenté par Eugène CASELLI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Gérard SBRAGIA représenté par Robert HABRANT - Claude TORNOR représenté par Eric LEOTARD - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM - Philippe CAMILLIERI - Jean-Marc CORTEGGIANI - Martine GOELZER - Gérard GUISSANI - Bernard JACQUIER - Laurence JOUANDON - Albert LAPEYRE - Jacqueline MAURIC - Jacques ROCCA SERRA - Henri RUGGERI - Philippe SAN MARCO - Christel SIMONETTI-ACHARD.

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

AGER 003-168/13/CC

■ Budget Pluvial - Approbation des opérations d'investissement nouvelles et des augmentations d'autorisations de programme existantes dans le cadre du Budget Primitif 2013

DEASV 13/9349/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

La ville de Marseille a confié à MPM la gestion, les études et travaux du réseau pluvial.

Des travaux importants sont réalisés chaque année et sont intégralement remboursés par la ville au titre de sa compétence sur le réseau pluvial. Leur programmation étroitement liée aux crédits inscrits par cette collectivité, répond cependant à la double volonté d'amélioration des services rendus à la population ainsi qu'à la protection des biens et des personnes.

Dans le cadre du budget primitif pour l'exercice 2013, il est proposé :

- de créer six nouvelles autorisations spécifiques de programme, pour un montant total de 15 100 000 euros, qui sera affecté au programme prévisionnel.
- d'augmenter le montant de trois opérations spécifiques et six opérations pluriannuelles pour un montant total de 8 300 000 euros.

Par ailleurs, l'ensemble des autorisations spécifiques feront l'objet de délibérations distinctes au fur et à mesure des besoins.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- L'instruction budgétaire et comptable M49.
- La convention de gestion 041237CO.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la réalisation des opérations ci-après

Après en avoir délibéré :

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Décide

Article 1 :

Est approuvée l'augmentation d'autorisations de programme spécifiques, pour un montant total de 8 300 000 euros réparti conformément aux dispositions ci-après :

Code opération	Commune	Libellé opération	AP initiale	augmentation AP	AP globale
(F180) I580403	Marseille	Recalibrage du Ruisseau des Aygalades	31 900 000.00	2 800 000.00	34 700 000.00
(F180) 2009/00143	Marseille	Aménagement Pluvial La Grave/Les Médecins	10 000 000.00	5 000 000.00	15 000 000.00
(F180) 2011/00013	Marseille	Aménagement pluvial du Ruisseau de la Sérane (Jean Bouin/Borrély)	2 000 000.00	500 000.00	2 500 000.00
		Total sous-politique F180 Revalorisations AP		8 300 000.00	
		Total des augmentations d'autorisations de programme spécifiques sur le budget Pluvial 2013		8 300 000 .00	

Article 2 :

Est approuvée la création de nouvelles autorisations spécifiques de programme, d'un montant de 15 100 000 euros, réparti conformément aux dispositions ci-après :

Sous-politique	Code opération	Commune	Libellé opération	création AP
Opérations spécifiques				
F180	Projet13/5	Marseille	BR ANRU Vallon de Malpassé 13ème	4 200 000.00
F180	Projet13/4	Marseille	Ruisseau Croix Rouge / Delprat Fournacle	800 000.00
F180	Projet13/6	Marseille	ASS Pluvial St Loup Zone économique	2 000 000.00
F180	Projet13/8	Marseille	BR Vallon de St Loup (Aval du vallon de l'Evêque)	6 000 000.00
F180	Projet13/7	Marseille	Aménagement des Cadeneaux à Septèmes-les-Vallons	600 000.00
F180	Projet13/18	Marseille	Bassin de rétention Beauchêne	1 500 000.00
			Total sous-politique F180 Créations AP spécifiques	15 100 000.00
			Total des créations d'autorisations spécifiques de programme sur le budget Pluvial 2013	15 100 000.00

Signé le 22 Mars 2013
 Reçu au Contrôle de légalité le 25 mars 2013

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2013 et suivants : Chapitre 45 - Nature 458101 – Sous-Politique F180.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
A l'Eau et l'Assainissement

Christian AMIRATY

Pour Présentation,
La Présidente Déléguée de la Commission
Une agglomération éco-responsable

Martine VASSAL

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI